



Appui à la capitalisation

FICHE DE PRÉSENTATION

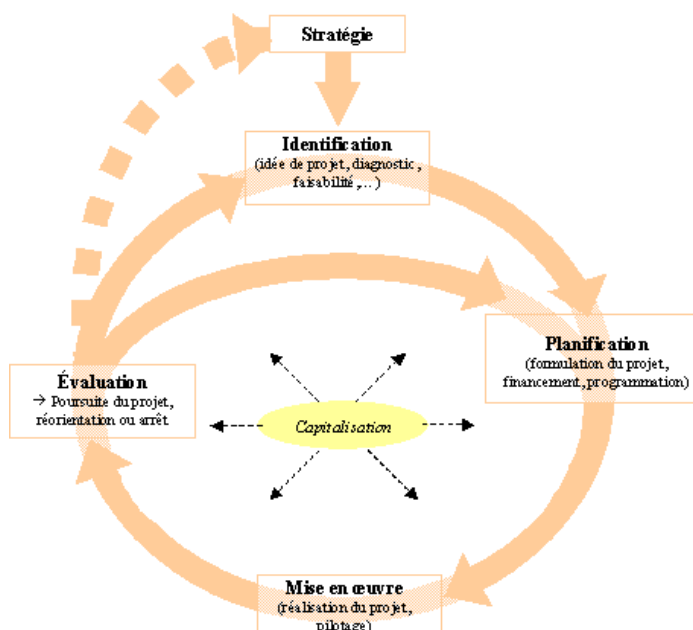


Appui à la capitalisation

Finalité :

Favoriser l'**identification**, la **formalisation** et l'**appropriation** de certains **savoir-faire** liés aux expériences des **acteurs et actrices** dans les actions de développement, pour en **apprendre** des enseignements, les **valoriser** et les **partager** avec d'autres.

Place autour du cycle du projet :



La capitalisation d'expériences est devenue un enjeu dans le secteur de la solidarité internationale et de la coopération décentralisée. Elle peut en effet permettre de répondre à certaines préoccupations du secteur : **identifier et partager les innovations** entre organisations, contribuer aux **apprentissages internes** aux organisations, replacer **l'expérience des acteurs et des actrices** au cœur des actions.

Exemple :

Capitalisation des expériences de formation des organisations partenaires Sud - Frères des Hommes

Les objectifs de la capitalisation :

- ♦ Renforcer les capacités de Frères des Hommes et de ses partenaires, sur la méthodologie de capitalisation et sur la thématique de la formation comme vecteur de transformation sociale.
- ♦ Analyser puis formaliser les démarches et expériences de formation des organisations partenaires de Frères des Hommes au Sud afin de mieux identifier les démarches innovantes et susceptibles d'être partagées.
- ♦ Analyser et questionner la démarche d'accompagnement et d'appui mise en œuvre par Frères des Hommes auprès d'acteurs et actrices de transformation sociale au Sud et au Nord afin d'établir les spécificités et prérequis d'un partenariat avec Frères des Hommes.
- ♦ Alimenter la redéfinition et l'élargissement des relations partenariales de Frères des Hommes et redévelopper la collaboration Sud-Sud.
- ♦ Partager les repères communs issus de la capitalisation au Sud et au Nord pour améliorer la visibilité et la crédibilité de Frères des Hommes et de ses partenaires.

Les objets de la capitalisation :

Frères des Hommes souhaite analyser comment ses partenaires au Sud accompagnent des processus de transformation sociale dans le temps, et ce à travers la formation des populations. Frères des Hommes souhaite aussi réinterroger ses propres pratiques d'accompagnement notamment d'organisations au Sud : au-delà de la « solidarité financière », comment Frères des Hommes choisit et accompagne ses organisations partenaires, elles-mêmes actrices de transformation sociale ?

Tout comme il le fait pour l'évaluation et d'autres types d'études, le F3E souhaite contribuer à promouvoir chez les ONG et les collectivités locales une **culture et une pratique de la capitalisation**. Aussi, il propose à ses membres un **accompagnement méthodologique** et **éventuellement un cofinancement** permettant de mobiliser une **expertise externe** (consultant-e-s) pour appuyer leurs efforts de capitalisation.

A noter que la capitalisation renvoie à une expérience menée au sein d'une organisation : **le F3E n'accompagne pas de démarches liées uniquement à des individus**, en dehors de tout cadre institutionnel.

1. La capitalisation, qu'est-ce que c'est et à quoi ça sert ?

« La capitalisation de l'expérience (...), c'est le passage de l'expérience à la connaissance partageable » (Pierre de Zutter, 1994).

Dans leurs **expériences de travail quotidien** (actions de développement sur le terrain ou d'éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale, de plaidoyer...), les personnes et leurs organisations développent des **savoir-faire** et des **savoir-être**. Ces savoirs, une fois identifiés et formalisés, constituent un réel capital. Ce capital peut alors être utile à ces acteurs et actrices ainsi qu'à d'autres, dans leur organisation ou à l'extérieur. Aussi s'agit-il de produire du savoir partageable à partir des savoir-faire des acteurs et actrices.

Cela revient à expliciter le « **comment** » : *comment* les acteurs et actrices ont-ils et elles mené ou mènent-ils et elles l'action, *comment* sont-ils et elles parvenu-e-s à tels résultats innovants ou significatifs ? Quels **enseignements** peut-on en tirer en termes de démarches d'intervention, d'approches de développement ? Dans quelle mesure le « comment » réinterroge-t-il le « pourquoi » de l'action, son sens, ses finalités ?

La finalité de la capitalisation est donc de favoriser l'**identification**, la **formalisation** et l'**appropriation** de certains **savoir-faire** liés aux expériences des **acteurs et actrices** dans les actions de développement, pour en **apprendre** des enseignements, les **valoriser** et les **partager** avec d'autres.

La capitalisation est un levier puissant d'**apprentissage** et de **développement des capacités** des acteurs et actrices, de **partage d'expériences**, de mise en **complémentarité des savoirs**. C'est aussi une démarche **tournée vers l'avenir**, dans la mesure où la réflexion sur les savoir-faire interroge aussi les **stratégies** d'intervention. Elle peut également avoir un intérêt en termes de **visibilité** pour la structure qui la réalise, à travers la diffusion des produits de capitalisation (rapport, publication, fiches, vidéo...) ou l'organisation de manifestations publiques sur cette base. Ce peut être l'occasion pour la structure de **faire valoir** un certain nombre de savoir-faire qu'elle a développés.

2. Quelles sont les caractéristiques d'une capitalisation ?

Ce sont les acteurs eux-mêmes et les actrices elles-mêmes qui capitalisent sur leurs propres pratiques : le rôle du consultant ou de la consultante est avant tout en appui à ces personnes, en termes d'aide à la réflexion, d'animation de la démarche, de méthode, éventuellement de mise en perspective des savoirs capitalisés par les acteurs et actrices ou de rédaction / élaboration des produits de la capitalisation.

Une capitalisation n'est pas une évaluation : il ne s'agit pas de juger des pratiques en analysant leurs résultats, mais d'expliquer « comment on a fait ».

Une capitalisation n'est pas non plus une étude qui épuiserait un sujet dans toutes ses dimensions ou qui aurait l'ambition de proposer un « modèle » reproductible toutes choses égales par ailleurs.

En termes d'**objet** (ce sur quoi elle porte), une capitalisation peut porter sur une action de terrain, une pratique (par exemple la formation), une démarche innovante, une méthodologie de travail, une stratégie d'intervention, un processus de développement...

Dans la capitalisation (au contraire d'une étude externe plus classique), les protagonistes détiennent le savoir (implicite ou explicite) et doivent être acteurs et actrices de la démarche de capitalisation, d'un point de vue méthodologique. Le travail entre le consultant ou la consultante et les acteurs et actrices s'inscrit dans une démarche interactive, où le consultant ou la consultante n'est pas

dépositaire du savoir à mettre en valeur : son rôle est celui d'un « accoucheur » ou d'une « accoucheuse ». Suivant les cas, le consultant ou la consultante pourra plus ou moins utiliser ses propres connaissances en la matière, mais ce sera toujours pour mettre en valeur celles des acteurs et des actrices.

3. Aspects à prendre en compte

En complément des priorités, finalités et modalités générales de l'accompagnement et du cofinancement d'études du F3E (voir sur <https://f3e.asso.fr/evaluer/accompagnement-detude/demarche-daccompagnement-detude/>), les **aspects suivants** sont à prendre en compte pour les **capitalisations accompagnées par le F3E** :

- ◆ La capitalisation peut se faire soit **a posteriori** (projet achevé, méthode déjà expérimentée...), soit **au cours** de la mise en œuvre d'une expérience.
- ◆ Parce qu'elle engage ses savoir-faire et sa reconnaissance, la décision de capitaliser mais aussi l'objet de la capitalisation doivent découler d'un **choix validé par la structure membre**.
- ◆ En outre, celle-ci doit s'engager à donner aux acteurs et actrices qui capitaliseront leurs pratiques les **moyens de capitaliser**, notamment en termes de disponibilité pour les temps de travail liés à la capitalisation.
- ◆ Les acteurs et actrices qui capitalisent leurs pratiques (y compris les partenaires) doivent être **motivé-e-s par la démarche**. Elle doit faire l'objet d'une **dynamique collective** ou celle-ci doit être possible dans le cadre de la démarche.
- ◆ L'objet de la **capitalisation** doit être suffisamment ciblé pour pouvoir être approfondi et permettre un travail de qualité.
- ◆ Les produits de la capitalisation doivent être **partageables** et contribuer au bénéfice collectif¹.
- ◆ S'il s'agit de capitaliser des **expériences de plusieurs structures**, confrontées entre elles et mises en perspective, alors il convient de se tourner vers l'outil « **Etude transversale** » du F3E.
- ◆ La capitalisation doit tenir compte des **approches transversales** que sont le genre, la jeunesse et le développement durable.

4. Bénéfice collectif et valorisation

Le F3E **diffuse les produits** issus des capitalisations qu'il accompagne, en particulier sur son site internet.

Il peut être amené également à les valoriser de différentes manières (analyses transversales, restitutions élargies, ateliers d'échanges...), en accord avec les structures concernées, au service du bénéfice collectif.

Consultez notre site internet (www.f3e.asso.fr) pour télécharger des produits et des ressources méthodologiques sur la capitalisation, adresse directe

<https://f3e.asso.fr/decouvrir-le-f3e/que-faisons-nous/nos-sujets/capitalisation-des-experiences/>.

Pour une présentation des finalités, des modalités et du fonctionnement de l'accompagnement, cofinancement et instruction d'études par le F3E, consultez la page

<https://f3e.asso.fr/evaluer/accompagnement-detude/demarche-daccompagnement-detude/>.

¹ Le bénéfice collectif constitue l'un des principes du F3E. Toute étude appuyée par le F3E doit « alimenter le bénéfice collectif », c'est-à-dire être utile au plus grand nombre possible de ses structures membres et, au-delà, aux autres acteurs et actrices de la solidarité internationale et de la coopération décentralisée.